

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 2 février 2015 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Stéphane Robidas et madame Josiane Perron.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

2015-02-015 ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour tel que présenté.

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation de régularité et de quorum**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour ***
4. **Approbation des procès-verbaux**
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2015 *
5. **1ere période de question du public**
6. **Correspondance ***
 - 6.1. MTQ Signalisation d'un passage de tracteurs – Route 249 à Val-Joli
 - 6.2. Hydro-Québec Installation sans frais d'un compteur de nouvelle génération
 - 6.3. Postes Canada Changements apportés aux tarifs et aux services
 - 6.4. CPTAQ Réception du dossier Biogénie pour
 - 6.5. MMQ Plani-Conseil MMQ 2015, votre nouvel outil
 - 6.6. CMC ingénierie Services offerts par notre équipe
7. **Finance**
 - 7.1. Autorisation des comptes *
8. **Règlementation (S/O)**
9. **Administration**
 - 9.1. Politique de gestion des employés – Modifications annuelles *
 - 9.2. Adoption du taux de l'indice des prix à la consommation de Statistiques Canada pour l'ajustement salarial *
10. **Urbanisme**
11. **Voirie**
 - 11.1. Devis pour l'achat pour un camion 10 roues
12. **Affaires nouvelles et suivi**
 - 12.1. Site Internet – Transfert d'hébergement *
 - 12.2. Soirée de financement Échec au crime – 26 mars 2015
 - 12.3. Acceptation de coûts estimés – Hydro-Québec *
 - 12.4. Amusement gonflable de l'Estrie – Contrat de service pour une durée de 3 ans *
 - 12.5. Lampron Sport – Réparation des bandes de patinoire au printemps 2015
 - 12.6. Projet d'escouade verte 2015 *
13. **Rapport des Comités**
 - 13.1. Régie Incendie
 - 13.2. Loisirs
 - 13.3. Environnement
 - 13.4. Trans-Appel
 - 13.5. Urbanisme
 - 13.6. Mairie
14. **2e période de question du public**
15. **Levée de l'assemblée**

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-02-016 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2015

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2015 soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. St-Pierre s'informe sur la possibilité d'obtenir copie des résultats d'analyse d'eau potable dans le Rang 10, s'exprime sur le fait que seuls les contribuables affectés par la contamination devraient payer dans le cas où l'aqueduc devait venir à passer, souhaite être convoqué lors des étapes d'un éventuel règlement d'emprunt et demandes où en sont rendus les recherches de titres concernant l'achat d'un morceau de terrain pour la rue Marcotte.

M. Béliveau explique qu'il ne souhaite pas avoir à connecter sa ferme au réseau d'aqueduc si le réseau se prolongeait sur le Route 249.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires. Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Philippe Verly.

2015-03-017 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis avant, la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications ainsi qu'une liste des comptes à payer à tous les membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que suivants.

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2015 représentent un total de 12 782.10\$.

INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE JANVIER 2015

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500040			2015-01-15	781	COOPTEL		11,44 \$
201500041			2015-01-15	28	HYDRO-QUEBEC		657,45 \$
201500042			2015-01-15	964	TELUS		70,19 \$
201500043	4684		2015-01-15	1088	FONTAINE Stéphanie		100,00 \$
201500044	4685		2015-01-15	1089	TRIFIRO David		100,00 \$
201500045 (I)	4686		2015-01-15	1090	COUTURE Bianca		100,00 \$
201500046 (I)	4687		2015-01-15	1091	LUSSIER Nathalie		100,00 \$
201500047	4688		2015-01-15	1043	DOUVILLE Karine		100,00 \$
201500048	4689		2015-01-15	1092	JACQUES Mélissa		100,00 \$
201500049	4690		2015-01-15	1093	CARBONNEAU Marie-Eve		100,00 \$
201500050	4691		2015-01-15	1094	DUBREUIL Annie		100,00 \$
201500051 (I)	4692		2015-01-15	1095	FONTAINE Jasmine		100,00 \$
201500052	4693		2015-01-15	1096	BÉRUBÉ Nancy		100,00 \$
201500053			2015-01-22	723	AXION		68,93 \$
201500055			2015-01-22	28	HYDRO-QUEBEC		1 362,35 \$
201500056			2015-01-22	28	HYDRO-QUEBEC		880,28 \$
201500058			2015-01-22	494	VISA DESJARDINS		2,34 \$
201500054	4695		2015-01-23	1010	AMUSEMENT GONFLABLE DE		500,00 \$
201500059 (I)			2015-01-29	28	HYDRO-QUEBEC		32,61 \$
Total des chèques émis							4 585,59 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 2 FÉVRIER 2015

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Description	Montant
201500060 (I)	4696		2015-02-03	1	ACTION PARTAGE WINDSOR		500,00 \$
201500061 (I)	4697		2015-02-03	14	COOP DES CANTONS		81,18 \$
201500062 (I)	4698		2015-02-03	40	MONTY COULOMBE S.E.N.C.		663,99 \$
201500063 (I)	4699		2015-02-03	41	MRC LE VAL-SAINT-		102,50 \$
201500064 (I)	4700		2015-02-03	59	TRANS-APPEL INC.		5 828,30 \$
201500065 (I)	4701		2015-02-03	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		52,29 \$
201500066 (I)	4702		2015-02-03	62	VILLE DE WINDSOR		718,53 \$
201500067 (I)	4703		2015-02-03	66	QUINCAILLERIE WINDSOR		49,43 \$
201500068 (I)	4704		2015-02-03	216	DE L'ETOILE GUY		294,00 \$
201500069 (I)	4705		2015-02-03	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC		1 209,86 \$
201500070 (I)	4706		2015-02-03	427	LES ÉQUIPEMENTS LAGUË		3 117,28 \$
201500071 (I)	4707		2015-02-03	645	LES CONSTRUCTIONS		2 151,69 \$
201500072 (I)	4708		2015-02-03	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC		1 305,83 \$
201500073 (I)	4709		2015-02-03	742	QUEBEC MUNICIPAL		241,45 \$
201500074 (I)	4710		2015-02-03	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		198,75 \$
201500075 (I)	4711		2015-02-03	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION		2 168,71 \$
201500076 (I)	4712		2015-02-03	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL		172,51 \$
201500077 (I)	4713		2015-02-03	801	GASCON HELENE		700,00 \$
201500078 (I)	4714		2015-02-03	818	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE		287,44 \$
201500079 (I)	4715		2015-02-03	858	LOCATION D'AUTO BEAUDOIN		339,67 \$
201500080 (I)	4716		2015-02-03	864	MOMO SPORTS		1 759,12 \$
201500081 (I)	4717		2015-02-03	872	MP ECO		861,66 \$
201500082 (I)	4718		2015-02-03	876	SINTO INC		104,86 \$
201500083 (I)	4719		2015-02-03	947	CAMIRÉ ROLLAND		90,00 \$
201500084 (I)	4720		2015-02-03	950	GARY DACRES ENR		522,22 \$
201500085 (I)	4721		2015-02-03	977	IN-FO.CA		104,63 \$
201500086 (I)	4722		2015-02-03	990	BROUSSEAU, JULIE		69,13 \$
201500087 (I)	4723		2015-02-03	1004	DISTRIBUTION JPG		14,49 \$
201500088 (I)	4724		2015-02-03	1059	LE RÉSEAU D'INFORMATION		298,94 \$
201500089 (I)	4725		2015-02-03	1097	CENTRE INDUST. DE		967,79 \$
Total des chèques émis							24 976,25 \$

2015-02-018 POLITIQUE DE GESTION DES EMPLOYÉS – MODIFICATIONS ANNUELLES

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'adopter la mise à jour de la politique de gestion de la municipalité de Val-Joli avec ses modifications tel que discuté.

2015-02-019 ADOPTION DU TAUX DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DE STATISTIQUE CANADA POUR AJUSTEMENT SALARIAL DES EMPLOYÉS ET DES ÉLUS

ATTENDU QUE tous les employés reçoivent annuellement une augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC CANADA) pour le Québec, (basée sur les mois de janvier à décembre de l'année précédente) pour chaque exercice financier et ce, rétroactif au 1^{er} janvier de chaque année et telle que prévue au point 6 de la Politique du gestionnaire de l'année en cours;

ATTENDU QUE les membres du conseil reçoivent également une augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC CANADA) pour le Québec, (basée sur les mois de janvier à décembre de l'année précédente) pour chaque exercice financier et ce, rétroactif au 1^{er} janvier de chaque année et tel que prévue à l'article 6 du règlement numéro 2007-2 relatif au traitement des élus;

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation Canada pour la province de Québec a terminé l'année 2014 à UN virgule QUATRE-VINGT-ONZE pourcent (1,91%);

ATTENDU QUE la Politique du gestionnaire prévoit une augmentation minimale du coût de la vie de DEUX pourcent (2%);

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'accepter et d'entériner les augmentations salariales de deux pourcent (2%) telles que prévues à la Politique du gestionnaire de la municipalité de Val-Joli pour les employés avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015;

D'accepter et d'entériner les augmentations de deux pourcent (2%) telles que prévues au règlement numéro 2007-2 relatif au traitement des élus avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015.

	Salaire	Allocation de dépenses
Maire	6 952.44\$	3 476.16\$
Conseiller	2 393.40\$	1 196.76\$

DEVIS POUR L'ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES

Le maire explique que les démarches pour faire l'achat d'un camion 10 roues sont enclenchées et que la directrice et le responsable de voirie sont à écrire le devis pour faire faire l'appel d'offre.

2015-02-020 SITE INTERNET – TRANSFERT D'HÉBERGEMENT

ATTENDU QUE pour bien répondre aux nouvelles façons de faire et aux nombres croissant de courriels qui entrent au bureau municipal il apparaît important de faire de légères modifications afin de permettre plus de liberté au niveau des courriels électroniques;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches pour déplacer l'hébergement du site Internet de la municipalité afin de permettre de nouvelles boîtes courriels annexées au site Internet tout en conservant une facturation mensuelle équivalente.

SOIRÉE DE FINANCEMENT ÉCHEC AU CRIME – 26 MARS 2015

Le maire invite les citoyens à la soirée qui aura lieu à Sherbrooke pour le financement de « Échec au crime » le 26 mars prochain.

2015-02-021 ACCEPTATION DE COÛTS ESTIMÉS - D'HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE le budget 2014 comprenait l'achat et l'installation de 4 luminaires de rues;

ATTENDU QUE l'achat et la livraison des luminaires a été faite en octobre 2014;

ATTENDU QUE la municipalité a fait la demande d'installation à Hydro-Québec et obtenu confirmation du délai moyen d'installation de 61 jours, le 11 août 2014;

ATTENDU QUE le 19 janvier dernier, la municipalité recevait un courriel demandant une signature pour acceptation de l'estimé des coûts d'installation par Hydro-Québec afin de faire cheminer le dossier;

ATTENDU QUE la directrice générale a signé le document puisque le montant était plus bas que le montant budgété;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'entériner la décision prise par madame Brousseau et d'accepter l'estimé de 576\$ d'Hydro-Québec pour l'installation prochaine des luminaires de rues.

2015-02-022 AMUSEMENT GONFLABLE DE L'ESTRIE – CONTRAT DE SERVICE POUR UNE DURÉE DE 3 ANS

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Val-Joli a reçu une offre de contrat de 3 ans par les Amusements gonflables de l'Estrie;

ATTENDU QUE l'offre se résume en un même prix réservé pour les 3 années du contrat sans obligation de location;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents de signer le contrat de service pour une période de 3 ans avec la compagnie Amusement Gonflable de l'Estrie.

LAMPRON SPORT – RÉPARATION DES BANDES DE PATINOIRE AU PRINTEMPS 2015

M .Camiré explique que la compagnie Lampron Sport a fait parvenir une lettre à la municipalité de Val-Joli, signée en date du 2 février 2015 expliquant qu'ils ont bien en stock les morceaux à remplacer pour la bande de patinoire et que dès que les températures atteindront le 10-15 degrés, ils viendront les remplacer et que la garantie démarrera à cette date.

2015-02-023 PROJET D'ESCOUADE VERTE 2015

ATTENDU QUE la Société de Gestion des Matières résiduelles du Val-Saint-François (SGMR) informe la municipalité qu'elle met sur pied le projet « Escouade verte »;

ATTENDU QUE la MRC communiquera avec nous afin de planifier le tout dès le retour de congé maternité de la personne responsable;

ATTENDU QUE les sommes reçues, dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, doivent servir au déploiement d'activités favorisant la valorisation des matières résiduelles;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité de Val-Joli participe au projet « Escouade verte » pour 2015.

RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

- Régie Incendie
- Loisirs
- Environnement
- Trans-Appel
- Urbanisme
- Mairie

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Lussier Nouveau produit découvert dans les analyses d'eau potable
Est-ce que le Ministère de la Santé publique calcul les effets sur la santé de la somme des produits découverts dans les analyses d'eau?

Mme St-Pierre	Conversation au sujet de possibles conflits d'intérêt de membres du conseil dans le cadre du dossier de l'aqueduc
M. Béliveau	Possibilité de prendre l'eau du puits du Parc des Loisirs pour fournir les citoyens
M. St-Pierre	Pourcentage d'augmentation des coûts de la Régie incendie sur son compte de taxes Possibilité d'imprimer un graphique des 5 dernières années du budget
M. Laplante	Question concernant la Clinique des Papetiers
M. Maurice	Aucune affiche de « transport local seulement » dans le Rang 11 et suggestion de déplacer l'affiche dans le Rang 10.

2015-02-024 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h30.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 2 mars 2015 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré
Maire

Julie Brousseau
directrice générale et
secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 3 février 2015

Rolland Camiré, maire